



Changer de prénom

Par Ariata

Bonjour, je compte me rendre à la mairie sous peu afin de changer mon prénom qui me pose problème de manière psychologique depuis ma tendre enfance. Seul problème, je n'ai pas de justificatif de domiciliation à donner puisque j'ai été chassée de la maison il y a peu... Pensez-vous que ce document me sera absolument demandée, n'y a-t-il pas une alternative ?

Par yapasdequoi

Bonjour,

Cette page résume les démarches :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F885#]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F885#[/url]

Il vous faut les documents suivants :

Pour une personne majeure
Identité et résidence

Copie intégrale originale de votre acte de naissance, datant de moins de 3 mois

Pièce d'identité originale en cours de validité

Justificatif de domicile récent. Si vous êtes hébergé par une autre personne, justificatif de domicile récent de la personne qui vous héberge + attestation sur l'honneur de la personne qui vous héberge certifiant l'hébergement.

Vous logez bien quelquepart ? Sinon renseignez vous au CCAS de votre mairie pour un hébergement ou une domiciliation.